

Fichiers ambigus

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 987

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fichiers ambigus

...Fort bien!

Il y a naturellement les naïfs, comme vous et moi, qui sont quelquefois surpris d'apprendre l'existence de fiches...

Mais les autres? Cette levée de boucliers? Ces virginités effarouchées? Sont-ils vraiment surpris?

Car enfin:

1940 ou 41, un homme dont personne ne dira qu'il était l'un des plus dangereux terroristes de ce temps — Gilbert Guisan, le regretté professeur à l'Université — réunit quelques-uns de ses élèves, des gymnasiens (j'en étais), à l'hôtel de la Paix, lieu fréquenté par le général Guisan beaucoup plus que par les membres du futur parti du travail, pour discuter de leur avenir, qui ne s'annonçait pas sous les meilleures couleurs. 1944: l'un de ces gymnasiens, Suisse et Français tout à la fois, gagne le maquis, participe à la libération de Pontarlier, etc. La chose s'ébruite.

1947 ou 48: ledit gymnasien, devenu diplômé du Poly de Zurich, comparaît devant un tribunal militaire pour service à l'étranger et se voit reprocher des propos tenus en 1940 ou 41. Or, comme à l'époque personne ne pouvait deviner que 3 ou 4 ans plus tard, il allait se joindre à la Résistance, c'est donc qu'une fiche avait été établie au nom des dix ou douze adolescents qui étaient là — et du professeur Guisan, éditeur admirable de la correspondance de Ramuz!

Car enfin:

1953 ou 54, je ne me rappelle plus: André Bonnard comparaît devant le Tribunal fédéral accusé d'espionnage (!) — il sera condamné à une peine de trois semaines de prison avec sursis. Et l'honorariat lui sera refusé par le même pouvoir qui accorda jadis le titre de docteur *honoris causa* à Mussolini — comme on voit, Dieu n'est pas seul à savoir reconnaître les siens! Dans son dossier, outre le fait que certaines fiches le confondaient avec Bovard — René Bovard, le pacifiste bien connu, ancien directeur de *Suisse contemporaine* — et que l'avocat Nicolet était pris pour Nicole, une fiche au nom d'Ernest Ansermet, suspect pour avoir dirigé une œuvre de Chostakovitch...

Vers le même temps, un mien oncle re-

cevait la visite d'un inspecteur de la Police fédérale: il avait rencontré un ressortissant soviétique — qu'avaient-ils dit? etc! Ils avaient parlé de coqueluche, de rougeole, de scarlatine, étant l'un et l'autre pédiatres!

L'ennui, c'est que je ne suis pas certain qu'on puisse entièrement se passer de fiches: pour ma part, j'aurais été content que les auteurs du *crime de Payerne* (Juif égorgé — voir le livre de Pilet) eussent été mieux surveillés.

L'ennui c'est aussi que les agents qui établissent ces fiches sont probablement médiocrement payés, et que la proportion d'imbéciles, parmi eux, ne semble pas nécessairement inférieure à celle

qu'on rencontre dans d'autres corps de métier — les enseignants, pourquoi pas, puisque j'en suis un. Mais ils sont plus dangereux.

L'ennui est enfin que la matière est délicate: une femme a été retrouvée, coupée en morceaux et cousue dans un sac — la police conclut très bien que cette dernière circonstance exclut toute idée de suicide!

Mais ailleurs, les choses sont moins claires: le 6 novembre 1989, Alvaro Baragiola, citoyen suisse, est condamné à la prison à perpétuité à Lugano, pour actes de terrorisme. De preuves, il n'y en a pas — seulement les témoignages de ceux que l'allemand appelle des *Kronzeugen*, des *repentis*, qui en échange de leurs aveux obtiennent une remise de peine. Un Groupement contre la justice d'exception (Lausanne) demande la révision du procès... ■

AGENDA CULTUREL

Scènes lausannoises

(y) Ah! Vous le dirai-je maman Helvétia? Certains aspects de la politique fédérale commencent à me lasser; me pèsent de plus en plus ces affaires de fiches et d'enquêtes de Kopp et de Jeanmaire, tout comme le spectacle de ministres plutôt désarmés et d'un gouvernement qui laisse son président de l'année (mal)traiter les difficiles dossiers de son département, que certains disent cruellement d'injustice et de police. Au plan cantonal, ce n'est guère plus stimulant: le monde politique sort fatigué d'une campagne pourtant peu acharnée — comme quoi une chiche dépense d'énergie coûte autant de forces qu'un engagement maximal, l'espoir de rendement en moins. Heureusement qu'il y a les villes: les électeurs zurichois ont primé le mérite et la cohérence et donné une solide majorité rose-verte, qui sera de toute manière emmenée par Ursula Koch. Et à Lausanne, où les élus s'exercent à jouer les cartes nouvellement distribuées, la vie culturelle se poursuit, animée par les principales institutions de la ville. J'ai envie de feuilleter ici l'agenda de la semaine passée.

Lundi. Théâtre de Beaulieu. L'Orchestre de Chambre de Lausanne accueille son futur maître, qui l'emporte déjà dans les cœurs: Jésus Lopez-Cobos, directeur artistique dès la saison prochaine, nous offre un concert de joie et de lumière. Un orchestre comme revenu à la vie, rempli d'une allégresse et d'une ferveur qu'on ne lui a plus connues depuis longtemps. Jubilation commune avec un public d'abonnés ravis par la différence. Petite méditation sur les miracles que peut opérer le rayonnement d'une personnalité, qui sait partager la joie comme l'effort.

Mercredi. Opéra de Berlin. Première du Béjart Ballet Lausanne dans LE lieu nécessaire pour un spectacle-fleuve très inspiré, qui reprend la quadrilogie du Ring de Wagner, dûment abrégée. Restent plus de quatre heures superbes, vécues intensément par deux mille spectateurs totalement attentifs et subjugués. Les danseurs font une nouvelle démonstration, plus émouvante que jamais, de ce talent collectif qui leur permet de lire, de comprendre et de présenter la «partition» — non écrite, bien sûr — imaginée par le chorégraphe. Petite méditation sur le ballet comme spectacle total,